Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS BIOALC • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

BTS BioAlc

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse sur les formes contemporaines du vivre et du faire ensemble (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle sur la solidarité dans la société (1 question) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsbioalc.fr/assets/annales/bts-bioalc/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS BioAlc - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse sur les formes contemporaines du vivre et du faire ensemble

Le corpus réunit quatre documents sur la collaboration et les liens sociaux : une étude sur l'économie collaborative, un article sur le coworking, un extrait de Jean Giono sur la transformation du travail artisanal et un dessin consacré au covoiturage. Un graphique présente les avantages perçus des pratiques collaboratives.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Les documents éclairent les promesses et les limites du « faire ensemble ». Le tableau présente le corpus, confronte ses idées et propose une synthèse rédigée à partir des seuls documents.

Document	Nature et idée directrice	Procédés et apports
1. Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC, 2014	Les pratiques collaboratives peuvent créer du lien et encourager l'entraide, mais relèvent souvent de l'intérêt individuel et du marché.	Les auteures confrontent les discours idéalistes aux usages réels. Le graphique classe les économies en tête des avantages perçus (67 %), devant les rencontres (47 %), l'environnement (30 %), l'amélioration de la société (25 %) et l'action locale (15 %). Le texte distingue les liens ponctuels des engagements communautaires plus étroits et souligne le faible pouvoir des usagers sur les plateformes.
2. Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, article de presse, 2018	Le coworking rapproche des travailleurs indépendants, sans garantir coopération ni liens durables.	La description des espaces de WeWork et les témoignages de Mélissa et Pierre opposent la promesse de communauté aux expériences concrètes : isolement parfois rompu, difficultés de concentration, échanges limités et précarité. Le nombre de bureaux partagés en France est passé de 120 à près de 1 000 en cinq ans.
3. Jean Giono, extrait de Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, 1938	La division industrielle du travail prive l'ouvrier de la maîtrise de son métier et de son autonomie, contrairement à l'artisan polyvalent.	L'opposition entre le père cordonnier et l'ouvrier de Bata, ainsi que l'antithèse entre progrès et régression, soutiennent une critique du travail spécialisé.
4. Rémi Malingrey, dessin de presse sur le covoiturage, 2014	Le dessin montre un véhicule rempli de passagers et donne à voir le partage d'un trajet.	L'accumulation visuelle des voyageurs rend la pratique immédiatement lisible et lui donne une dimension humoristique.
Confrontation : les apports du collectif	Le partage répond à des besoins pratiques et peut rapprocher les individus.	Le covoiturage et les échanges entre particuliers mettent en commun des ressources. Le CREDOC relève aussi l'attente de rencontres. Le coworking peut rompre l'isolement, tandis que les associations et les projets communs favorisent des liens plus étroits.
Confrontation : les limites du collectif	La proximité ou le partage ne suffisent pas à produire une solidarité profonde.	Le CREDOC souligne la recherche du gain, les liens faibles et le contrôle des plateformes. Le coworking peut rester une simple cohabitation, marquée par des difficultés relationnelles et l'insécurité professionnelle. Giono dénonce une organisation du travail qui réduit l'ouvrier à une tâche et le rend dépendant.
Problématique et plan	Comment les pratiques collectives transforment-elles les relations entre les individus, et quelles limites empêchent-elles parfois de créer une véritable solidarité ? 1. Le partage favorise des services communs, des rencontres et parfois des liens durables. 2. L'intérêt individuel, les contraintes économiques et la coopération limitée fragilisent ces pratiques.	
Synthèse exemplaire : introduction	Covoiturage, échanges entre particuliers et espaces de coworking donnent une place croissante aux pratiques collectives. Présentées comme des moyens de renouer les liens et de coopérer, elles suscitent aussi des réserves. Le corpus montre que le partage rapproche les individus sans assurer à lui seul une solidarité durable.	

Document	Nature et idée directrice	Procédés et apports
Synthèse exemplaire : premier axe	Ces pratiques mettent d'abord en commun des ressources et des expériences. Le covoiturage partage un trajet, tandis que les échanges collaboratifs permettent de donner, louer ou acquérir des biens. Le CREDOC relève que les Français y voient des économies, mais aussi des occasions de rencontre. Le coworking répond, pour certains travailleurs indépendants, à la solitude du travail à domicile. Le dessin de Malingrey représente de façon humoristique le rassemblement des passagers autour d'un même déplacement. Enfin, contribuer à un logiciel libre, à un projet participatif ou à une association peut donner au partage une forme plus engagée et favoriser des liens étroits.	
Synthèse exemplaire : second axe	Cependant, le partage ne signifie pas toujours solidarité. L'étude du CREDOC indique que l'intérêt financier domine et que de nombreux échanges restent ponctuels. Les plateformes laissent en outre peu de pouvoir à leurs usagers. L'article sur le coworking confirme l'écart entre promesse et expérience : la cohabitation peut gêner la concentration et les rencontres restent incertaines. Pour Pierre, le lieu partagé reproduit certains problèmes du bureau sans offrir la sécurité de l'emploi. Giono éclaire une autre limite : la division du travail réduit l'ouvrier à une tâche et le rend dépendant de l'organisation industrielle. Le collectif peut donc aussi contraindre, au lieu de renforcer l'autonomie.	
Synthèse exemplaire : conclusion	Les pratiques de partage rendent possibles des échanges et des rapprochements, mais leur portée sociale dépend de leur fonctionnement. Lorsqu'elles se limitent à des transactions ou à une cohabitation, elles ne créent que des liens fragiles. Une coopération réelle suppose une participation effective et la possibilité de construire ensemble.	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives rapprochent et facilitent les échanges, mais l'intérêt marchand, la précarité et la faiblesse des liens limitent leur portée solidaire.

2. Écriture personnelle sur la solidarité dans la société

La réflexion s'appuie sur le corpus consacré aux pratiques collaboratives, au coworking, au travail artisanal et au covoiturage. Le candidat doit également mobiliser ses lectures et ses connaissances personnelles pour construire une réponse argumentée.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. La vie collective crée des occasions d'entraide, mais suffit-elle à rendre les individus solidaires ?

Développement. Certaines pratiques rapprochent les personnes : le covoiturage du document 4 partage un trajet, et les dons ou logiciels libres du document 1 reposent parfois sur une contribution. Pourtant, ce même document souligne que l'économie et l'intérêt individuel motivent souvent ces échanges, qui créent parfois seulement des liens faibles. Le coworking du document 2 rompt l'isolement de certains, mais ne garantit ni échanges ni coopération. Giono, dans le document 3, critique la spécialisation qui rend l'ouvrier dépendant : une société solidaire doit aussi préserver la dignité et l'autonomie. Dans *Les Misérables*, Hugo montre au contraire une fraternité qui se construit par l'engagement commun.

Conclusion. La société ouvre donc des possibilités de solidarité, mais celle-ci exige des choix et des engagements concrets.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Notre société peut favoriser la solidarité, mais elle ne la garantit pas : elle se construit par des engagements concrets et durables.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture Générale et Expression, session 2019, code CULTGEN, durée de quatre heures, sans coefficient imprimé. Sous le thème « Seuls avec tous », le corpus explore l'économie collaborative, le coworking, l'autonomie au travail artisanal et le covoiturage. L'épreuve évalue la synthèse objective de quatre documents puis l'argumentation personnelle sur la solidarité, mobilisant corpus, lectures et connaissances.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent favoriser les échanges, mais elles sont souvent aussi motivées par l'intérêt individuel et la recherche d'économies.
- Les plateformes produisent souvent des liens faibles, tandis que l'engagement associatif peut favoriser des liens plus étroits.
- Le coworking rapproche des travailleurs indépendants, sans garantir les rencontres, la coopération ou la concentration.
- Chez Giono, la division du travail rend l'ouvrier dépendant d'une tâche spécialisée et réduit son autonomie professionnelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et organisez les idées sans exprimer votre avis personnel.
- Prenez en compte le graphique et le dessin, qui font partie du corpus au même titre que les textes.
- Dans l'écriture personnelle, construisez une réponse argumentée et mobilisez des exemples précis du corpus et de vos connaissances.
- Respectez le barème indiqué : 40 points pour la synthèse et 20 points pour l'écriture personnelle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse sans simplement résumer les documents les uns après les autres ?

Repérez les idées qui se répondent ou s'opposent, puis regroupez-les dans un plan thématique. Reformulez les documents avec objectivité et faites apparaître leurs convergences ainsi que leurs nuances.

Q : Comment intégrer le graphique et le dessin dans la réflexion ?

Présentez leur apport et reliez-le au thème commun. Le graphique indique les avantages associés aux pratiques collaboratives, tandis que le dessin sur le covoiturage doit être interprété à partir de ses éléments visuels.

Q : Quel temps consacrer à chaque partie de l'épreuve ?

Le sujet ne fixe pas de durée par partie. Sur les quatre heures disponibles, prévoyez du temps pour analyser le corpus, préparer et rédiger la synthèse, argumenter dans la seconde partie et relire l'ensemble.

Q : Quels sont les barèmes et les consignes de notation explicitement indiqués ?

La synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points. Le sujet exige une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée s'appuyant sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsbioalc.fr/assets/annales/bts-bioalc/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS BioAlc - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS BioAlc : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.